

Réunion 06/07/2024 quartier Voisinas

N°	Questions	Commentaires
1	La rue Creuse, rue de la Pourcillière ont de nombreux trous. Mr Renault précise qu'au niveau de la Pourcillière il y a déjà des réparations qui ont été faites par RTE au niveau du pylone	RTE va réaliser une réparation avant l'été 2025
2	Rue basse il y a aussi des trous, ce sujet sera abordé en CA lundi pour avoir un budget supplémentaire.	les trous sont réparés
3	Les coussins berlinois seraient interdits d'après un habitant. Mr le Maire indique qu'ils ne sont pas tous interdits, les coussins peuvent être dangereux, glissants, certains sont homologués mais pas interdits en tant que tel. Monsieur le Maire a demandé un guide de ce qui est autorisé, interdit afin que les communes puissent avoir une clarification. Ceux de Saint-Ay sont dangereux, le citoyen indique qu'en moto, il a rencontré des soucis. Mr Renault indique que si ils sont retirés, il faudra les remplacer par un autre modèle. Les Motards en Colère ont établi 1 guide que les communes peuvent consulter.	Le coussin de la rue creuse a été démonté et une remise en l'état sera faite courant 2025
4	Pourquoi il n'y a pas de ralentisseurs au début de la rue de voisinas ? Il y a une réglementation à revoir dans ce secteur. Mr le Maire indique qu'il est prêt à passer le secteur à 30 au niveau de la vitesse.	Un marquage stationnement sera fait en 2025
5	Mettre des stops rue de la boissandière et rue de la planche.	Il n'y aura pas de stop rue de la planche, le reste est en réflexion à la commission sécurité pour 2025 (en fonction du budget voirie)
6	Mr le Maire indique qu'il y aura un radar pédagogique qui sera installé et qu'il y aura un meilleur entretien de la voirie.	Ce dispositif sera mis en place sur l'ensemble de la commune en 2025
7	L'entretien des Mauves dépend de la CCTVL et il y aura 2 bassins de rétentions mis en place sur Chaingy, une bonde de régulation sera mise en place à Saint-Ay.	Des travaux ont démarré courant mai 2025, ils sont réalisés par la CCTVL
8	Est-ce que l'on peut exiger que les riverains taillent leurs haies qui dépassent sur la route. Mr le Maire indique que les haies ne doivent pas déborder sur le domaine public. Mr le Maire indique qu'il y a une procédure.	La PM va faire une information aux riverains en fonction de la gêne. Les travaux devront être réalisés par le riverain. Le cas échéant, si ceux-ci sont effectués par la commune ils seront facturés à l'habitant.
9	Devant la gare, rue Maurice Gabriel, il y a des ronces le long de la piste cyclable.	La taille des ronces a été effectuée
10	Le lotissement a été mal coupé, Mr Renault indique que c'est la commune qui gère les espaces verts. Mr le Maire indique que la commune a embauché 1 personne aux espaces verts.	La commune a repris des espaces verts des nouveaux quartiers. Les espaces verts sont coupés selon le planning des services techniques
11	Concernant les mauvaises herbes le long des rails, il faut que la commune relance la SNCF.	La SNCF a fait le nécessaire
12	Le lampadaire en dessous du pont SNCF clignote.	Le lampadaire a été réparé
13	En dessous du pont des rails SNCF, les enfants ne sont pas protégés, il faut mettre des barrières. Mr Renault indique que les cyclistes coupent avant et qu'ils ne respectent pas la piste cyclable.	Ce point sera abordé lors d'une commission sécurité en 2025, avec l'ensemble des points avoisinants
14	En dessous du pont des rails SNCF, il faut mettre des barrières amovibles afin que les engins agricoles puissent continuer à passer.	CF à la réponse au dessus
15	Il y a une cuvette en dessous du pont des rails SNCF.	La voirie à ce niveau là, n'est pas prévue d'être refaite

N°	Questions	Commentaires
16	Mr le Maire fait la lecture du rapport de Gendarmerie et stipule que les contrôles vont continuer dans le quartier Voisinas.	Prochainement la commune sera dotée de radars amovibles qui seront installés sur l'ensemble de notre village. Des contrôles réguliers seront réalisés par la PM et la Gendarmerie
17	Rue creuse/rue Basse au stop, il n'y a pas de marquage au sol. La négociation du marquage a été faite (12 000€ avec la CCTVL grâce à qui on a eu un prix). Le marquage sera fait avant l'hiver (froid).	Le nécessaire a été fait
18	Mr le Maire indique que les candélabres sont gérés par la commune, on baisse la luminosité ce qui permet de faire des économies. Economies d'environ 50 %. Les candélabres qui n'ont pas été changés, vont être remplacés.	Ce projet n'est pas prévu au budget 2025,
19	Mr Renault on attendait le 14/07 – 14/09 le retour d'Inéo pour savoir si on pouvait couper. Mr le Maire a comparé avec les autres communes et une économie de 50 % env est réalisée.	Cette initiative autant économique, qu'écologique, sera certainement renouvelée
20	Le parking de la salle F Villon est allumé quand la salle est louée et quand le loueur le demande.	L'éclairage est mis en place à la demande de l'occupant de la salle F Villon
21	Mr le Maire précise que l'éclairage poteau solaire fonctionne très bien	Ce projet d'éclairage solaire global doit être étudié sur l'ensemble de Saint-Ay
22	Les trains qui sifflent quand il se croisent et les avions qui volent bas provoquent une nuisance sonore	La Municipalité a déjà effectué de nombreux courriers restés sans réponse
23	Le stationnement rue de voisins est anarchique. On pourrait faire des chicanes à l'aide de marquage au sol pour des places de stationnement (en alternant droite et gauche). La problématique de la rue basse serait aussi étudiée.	Des emplacements en stationnement alterné seront proposés à la commission sécurité